Octobre 2025

Fondation pour l'alphabétisation

Faits saillants

L'état de la littératie au Canada : analyse et portrait comparatif entre les provinces

CONTEXTE

Dans un contexte où la littératie et la diplomation demeurent des enjeux déterminants pour l'avenir du Québec, la Fondation pour l'alphabétisation propose une analyse multicritères pancanadienne afin de dégager les meilleures pratiques observées en réussite éducative.

MÉTHODOLOGIE

En croisant les données des évaluations provinciales en littératie au secondaire, du PEICA[1] et du PISA[2], l'étude trace un portrait approfondi de la littératie au Canada, mettant en évidence les tendances communes et les écarts persistants entre les provinces, tout en proposant des pistes d'action pour renforcer la réussite scolaire au Québec.

Faits saillants

Des écarts à rattraper :

- 15 % séparent le taux de diplomation dans les délais normaux le plus faible au pays, soit celui du Québec avec 76 %, à celui de la Nouvelle-Écosse (91 %), le plus élevé. La moyenne canadienne est de 84 %.
- 12 % entre la diplomation des garçons (70 %) et des filles (82 %) au Québec, le plus élevé au Canada.

Les provinces de l'Atlantique et l'Ontario surperforment : au niveau de la diplomation dans des délais plus longs, 4 provinces sont en situation de diplomation massive, enregistrant des taux oscillant entre 94 % et 97 % : Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario. Le Québec affiche une fois de plus le taux le plus faible, à 86 %.

La littératie est toujours un défi dans nos écoles : plus du quart des élèves québécois de 5e secondaire échouent l'examen ministériel en lecture et écriture, avec un taux de réussite de 71 % dans le réseau francophone.

Les modèles d'inclusion comme partie de la solution : en Colombie-Britannique, 90 % des élèves à besoins particuliers sont intégrés en classe régulière. Avec un taux de diplomation de 78 %, ils réussissent mieux que les élèves québécois, surpassant de 8 % les garçons diplômés dans les délais prévus.

[1] Programme d'évaluation internationale des compétences chez les adultes (PEICA)

[2] Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

Pistes d’action identifiées par l’analyse comparative pour le Québec

1. Fixer une cible de diplomation de 90 % à 95 % sur sept ans, en ajustant et en uniformisant les pratiques en matière de réussite scolaire en lien avec les autres provinces.
2. Fixer l’âge obligatoire de fréquentation scolaire à 18 ans.
3. Instaurer une évaluation provinciale de la littératie en 3e secondaire.
4. Exiger l’option du diplôme d’études secondaires comme préalable aux études professionnelles ou concomitant.
5. Uniformiser le parcours de prématernelle et de pré-lecture dans les différents programmes à la petite enfance.
6. S’inspirer des meilleures pratiques canadiennes en matière d’inclusiondes élèves de la neurodiversité.
    - Viser une entente nationale avec le privé pour la prise en charge de ces élèves dans un contexte de pénurie de main-d’œuvre dans le réseau public.
7. Ajouter des conditions de prise en charge des élèves de la neurodiversité au réseau secondaire privé.
8. Rendre obligatoire une 12e année de scolarité propédeutique pour les élèves ayant une moyenne sous 70 % souhaitant poursuivre au cégep, afin de renforcer leurs compétences en littératie et numératie et d'augmenter le taux de diplomation collégiale (64 %).
9. Ajouter de la formation et du soutien à la littératie à la formation professionnelle et à la requalification professionnelle (CFP et Emploi Québec) en collaboration avec le réseau en alphabétisation québécois.

